

L'homme qui veut de l'argent.

Castelfranc. — Louis Albéric d'Albat, duc de Castelfranc, comte de Puy, seigneur de lieux dont l'ignominie...

Elle vit Saint-Yeery — un Roméo d'allures assez présentable — autrement qu'elle ne l'avait vu. Bref, elle y pensa trop, écouta volontiers sa bonne amie...

La première bûche. — Etes-vous triste, êtes-vous seul, avez-vous rêvé l'aidé votre mélancolie et vos pensées s'égarant...

LES HEURES DE LOISIR. — AVIS IMPORTANT. — Prière d'adresser les solutions et autres relatives à cette colonne comme suit...

VENTE — DE — Limites à Bois — DE GRANDE VALEUR — PAR ENCAN sera VENDU en la VILLE DOTTAWA...

FUMEZ LES CIGARES Un Cigare pur Havane POUR 5 CENTS EN VENTE PARTOUT — MANUFACTURES PAR — J.M. FORTIER, 143 & 147 RUE ST. MAURICE MONTREAL

PICOTTE!! Aux Meuniers — MANUFACTURIERS. — Machines de toutes descriptions — MOULINS A BLE — MOULINS A SCIE — ENGINES ET TURBINES

EAU MACIQUE — PROF. LESEQUE, Médecin de Paris. — PLUS DE CHAUSSES! — CHAUSSES! CHAUSURES! — ZOTIQUE PILON — A LOUER — A VENDRE — AFFICHAGE PUBLIC

L'ECHO DU COMMERCE

REVUE HEBDOMADAIRE - Commerce, de la Finance, de l'Industrie et des Assurances

MONTREAL, 29 AOUT 1885.

Vins français.

Monsieur de Molinari, dans sa réponse à Son Honneur le Maire de Montreal, lundi soir, a dit que la France était prête à accorder au Canada, le tarif de la nation la plus favorisée, si de son côté le Canada abais-

se les droits d'entrée excessifs dont les vins français sont actuellement frappés. Nous croyons que jamais proposition aussi avantageuse n'a été faite au Canada, et nous espérons que cette question de la réduction des droits de douane imposés sur les vins français recevra, sous peu, une solution favorable aux deux pays.

Nous avons, dans le but d'étudier la question, résumé dans une série de tableaux comparatifs le mouvement d'importation des vins et des eaux-de-vie depuis 1871.

Par suite de la différence des modes de perception adoptés par les différents gouvernements qui se sont remplacés les uns les autres depuis 1871, il nous a été impossible d'établir des statistiques aussi parfaites et aussi utiles que nous le désirions.

Ainsi de 1871 à 1875, les vins ne sont pas classés par degré de force et de 1875 à 1879 ils ne sont divisés qu'en deux classes: ceux contenant au-dessous ou au-dessus de 20 p. c. d'alcool. Ce n'est qu'en 1880 que le tarif actuel, avec ses classifications par degré, a été appliqué.

Devant ces statistiques nous avons dû faire nos comparaisons en nous servant des quantités prises dans leur ensemble. Du reste, dans les statistiques des vins importés de France au Chili, à peu de chose près, dans toutes les catégories, les mêmes mouvements de hausse et de baisse, ces classifications ne sont pas des plus importantes dans la discussion de la question.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Cependant il ne peut être mis en doute que les importations de vin d'Angleterre, et non de vins français, à l'encontre de ce qui est arrivé en France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Quant aux importations de vins faites par l'Angleterre, qui n'en produit pas, elles reçoivent également un certain nombre de droits de vins français. La part afferente à la France dans ces importations, ne peut être exactement définie et nous croyons qu'elle est de beaucoup moins considérable qu'on ne le suppose généralement. Les vins français ne sont pas entrés en Angleterre, en dehors de ceux nécessaires aux besoins de la consommation anglaise. La proximité du marché français n'est pas favorable à cet export; et nous pensons au contraire qu'une grande partie des ordres expédiés et facturés par les maisons anglaises, arrivent au Canada directement et sont portés, grâce à leur connaissance française, aux importations françaises.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

Tableau comparatif des importations de vins et eaux de vie, de la France et des autres pays, pendant l'année 1884. Columns: Importation totale, Importation de la France, Droits.

raient à deux fois avant de leur confier leurs vins, à l'exportation. Quant aux petits consommateurs, ils ne songent jamais à faire compléter une feuille. Plus tard, peut-être, dans un certain nombre d'années, alors que l'usage du vin sera plus répandu, pourra-t-on essayer de faire des ventes de cette nature; mais, aujourd'hui, ce serait courir au devant d'un succès sans compter que certain que de vous le direz, en attendant que les choses aient changé.

L'augmentation de la consommation des vins résultant de l'abaissement des droits n'est plus une théorie, c'est un fait acquis et prouvé par les statistiques anglaises. La douane de la Grande-Bretagne a considérablement augmenté ses recettes du jour au lendemain sur les vins français qui ont été abaissés de 10 p. c. de droits. De ce côté nous croyons que les intéressés enverraient facilement les autorités canadiennes.

Cet acquis, l'augmentation de la consommation dépendra uniquement de l'esprit d'entreprise et de la sagacité des négociants français.

La Compagnie d'Assurance "Canada Life". Nous publions dans un autre partie du Journal, le 30 rapport annuel des directeurs de la Compagnie d'Assurance sur la vie en Canada.

Nous engageons vivement nos lecteurs à lire ce rapport avec attention et à bien se persuader de la sécurité que la "Canada Life" offre à tous ses assurés.

L'assurance sur la vie est aujourd'hui, un devoir qui s'impose à tous les chefs de famille et même à tous les commerçants. La somme payée à la mort du chef de la famille constitue souvent la seule fortune qu'il laisse et de toutes façons elle met dans un moment critique, dans la main des héritiers une somme qui leur permettra d'attendre patiemment le résultat de la liquidation de la succession. L'assurance s'impose à tous de nos jours et la seule question qu'un homme doive se poser, n'est pas de savoir s'il s'assurera, mais bien s'il n'y assurera.

Ce choix n'est pas difficile pour celui qui à quelque peu suivi le mouvement des affaires du pays, et parmi les compagnies qui lui offrent le plus de sécurité il placera certainement la "Canada Life".

La "Canada Life" est une compagnie exclusivement canadienne dont le capital dépasse \$7,000,000. Elle se trouve actuellement placée au Canada, pour la plus grande sécurité des porteurs de polices.

Les opérations de la "Canada Life" ont été de la part de la compagnie, conduites avec une prudence et une habileté, qui ne sont pas démenties par les résultats du dernier rapport.

Ce document constate que pendant l'année écoulée, il a été fait 2,640 demandes d'assurances représentant un montant de \$5,200,000, alors que l'an dernier, les demandes n'étaient élevées qu'à 2,007, représentant un total de \$4,800,000.

Sur les 2,640 demandes faites, 2,201 seulement ont été reçues représentant un ensemble de risques nouveaux s'élevant à \$4,011,000 en primes annuelles \$118,428.42.

Nous ne pouvons mieux faire pour montrer les progrès de cette institution canadienne que de citer quelques chiffres des derniers rapports.

Ainsi prenant les chiffres de ces trois dernières années, années qui ont été les plus prospères pour les affaires de la compagnie, nous pouvons constater les progrès continus que cette compagnie ne cesse de réaliser tous les ans.

Ce document constate que pendant l'année écoulée, il a été fait 2,640 demandes d'assurances représentant un montant de \$5,200,000, alors que l'an dernier, les demandes n'étaient élevées qu'à 2,007, représentant un total de \$4,800,000.

Sur les 2,640 demandes faites, 2,201 seulement ont été reçues représentant un ensemble de risques nouveaux s'élevant à \$4,011,000 en primes annuelles \$118,428.42.

Nous ne pouvons mieux faire pour montrer les progrès de cette institution canadienne que de citer quelques chiffres des derniers rapports.

Ainsi prenant les chiffres de ces trois dernières années, années qui ont été les plus prospères pour les affaires de la compagnie, nous pouvons constater les progrès continus que cette compagnie ne cesse de réaliser tous les ans.

PRIX COURANT EN GROS

Table of market prices for various goods including cereals, oils, and other commodities. Columns: Articles, Prix en gros, etc.

Advertisement for Chemin de Fer du Nord, WALKER FRERES, La Bouilloire, and other services. Includes contact information and descriptions of products.

